



CHILD AND FAMILY CENTRE
CENTRE DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE
NGODWEAANGIZWIN AASKAAGEWIN

ÉNONCÉ SUR LES PRATIQUES VISANT
LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SUR LA SANTÉ

POLITIQUE	Le Centre de l'enfant et de la famille (CEF) s'engage à respecter, préserver et protéger vos renseignements personnels sur la santé (RPS) et se conforme à la Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé (LPRPS) 2004 qui exige que ces renseignements demeurent confidentiels et protégés. Le CEF prendra toutes les mesures raisonnables pour assurer que vos RPS sont protégés contre le vol, la perte, la divulgation ou l'utilisation non autorisée.
RENSEIGNEMENTS PORTANT SUR VOTRE SANTÉ (RPS)	Le CEF recueille des RPS pour fournir les services de santé mentale demandés. Il s'agit de renseignements portant sur votre santé. Nous recueillons seulement l'information dont nous avons besoin pour assurer nos services.
OBTENTION DES RPS	Le CEF obtient des renseignements sur vous ou votre enfant/adolescent, directement de vous, de votre enfant ou d'un de vos mandataires; indirectement, c'est-à-dire d'autres services ou de votre école, lorsque vous en avez donné la permission au CEF ou lorsque la loi le permet.
DIVULGATION DES RPS	Le CEF divulgue vos RPS aux membres du personnel et aux consultants employés par le CEF pour fins de consultation et de supervision et aux professionnels de votre « <i>cercle de soins</i> », sauf avis contraire. Le <i>cercle de soins</i> n'inclut pas les sociétés d'aide à l'enfance, les écoles, les programmes d'aide aux employés ou le système de justice pour les jeunes. Dans le cas d'individus ou d'agences à l'extérieur du <i>cercle de soins</i> , le CEF doit obtenir votre consentement écrit avant de divulguer tout RPS.
ACCÈS ET CORRECTION DES RPS	Vous avez le droit de demander l'accès à vos RPS et/ou de les corriger. Pour ce faire, communiquez avec votre travailleur ou l'agent de la protection de la vie privée du CEF. Il peut avoir des circonstances dans lesquelles vous ne pourrez pas avoir accès à vos renseignements ou que le CEF ne pourra pas faire les corrections demandées. Le cas échéant, on vous expliquera pourquoi.
RETRAIT DE CONSENTEMENT	Vous pouvez retirer ou retenir votre consentement à propos de vos RPS en tout temps, ou de tout fournisseur de services. Vous pouvez aussi demander de bloquer l'accès à certains renseignements particulièrement sensibles. Toutefois, votre nom, date de naissance, adresse et le nom de vos fournisseurs de services seront accessibles dans votre dossier électronique.
QUESTIONS ET PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LA CONFIDENTIALITÉ	Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant la confidentialité et/ou les pratiques d'information au CEF, veuillez communiquer avec : Agente de la protection de la vie privée Centre de l'enfant et de la famille 319, boulevard Lasalle, unité 4 Sudbury (Ontario) P3A 1W7 705-566-5866
COMMISSAIRE À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE	Communiquez avec l'organisme suivant si vous n'arrivez toujours pas à résoudre votre problème de confidentialité directement avec notre organisme. Bureau du Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée/Ontario 2, rue Bloor Est, bureau 1400 Toronto (Ontario) M4W 1A8

**VEUILLEZ CONSULTER NOTRE PAMPHLET QUI CONTIENT L'ÉNONCÉ COMPLET DU CEF SUR
LES PRATIQUES VISANT LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SUR LA SANTÉ POUR DE PLUS
AMPLES RENSEIGNEMENTS**